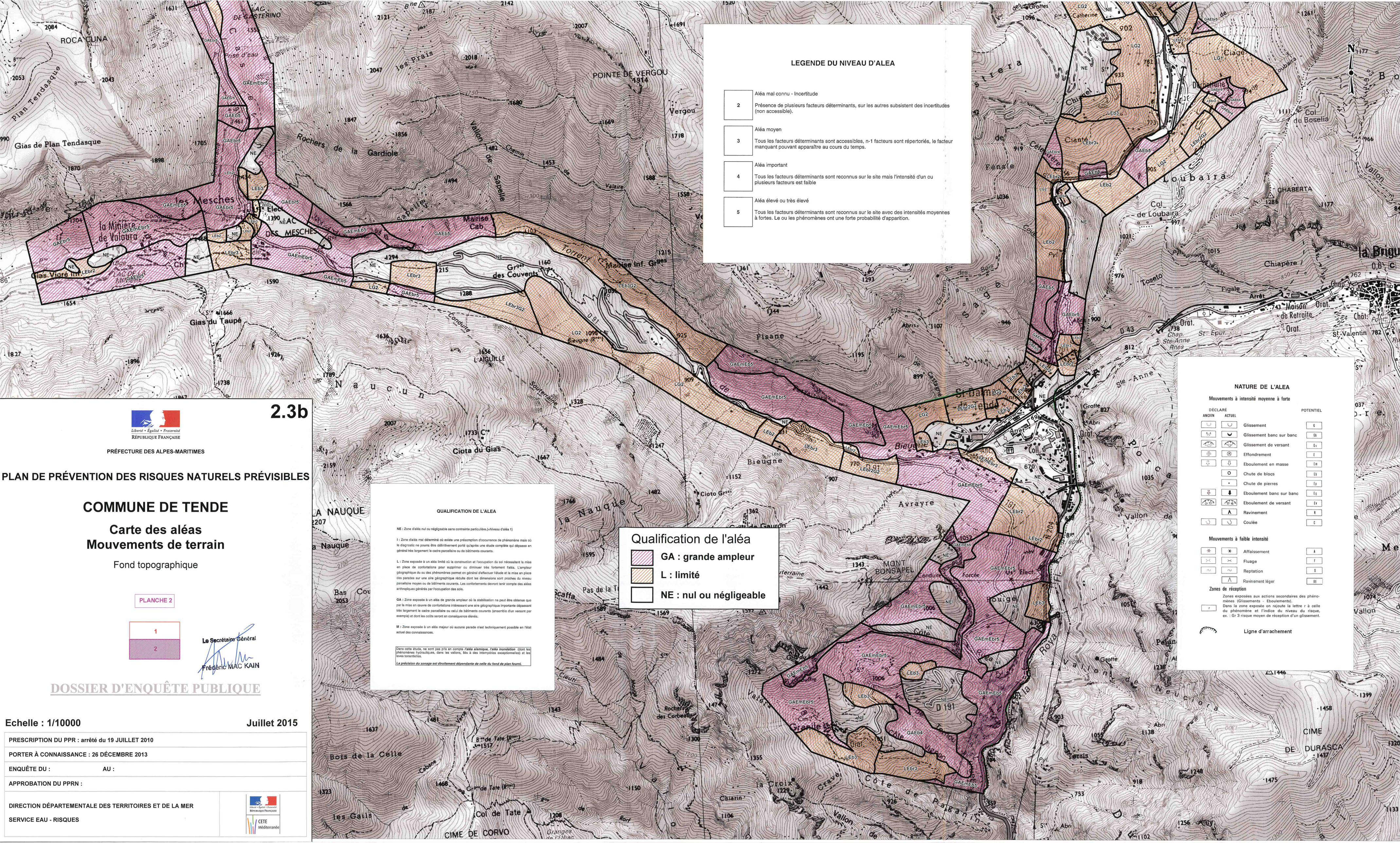
LEGENDE DU NIVEAU D'ALEA
2
Aléa mal connu - Incertitude
Présence de plusieurs facteurs déterminants, sur les autres subsistent des incertitudes (non accessible).
3
Aléa moyen
Tous les facteurs déterminants sont accessibles, n-1 facteurs sont répertoriés, le facteur manquant pouvant apparaître au cours du temps.
4
Aléa important
Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site mais l'intensité d'un ou plusieurs facteurs est faible
5
Aléa élevé ou très élevé
Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site avec des intensités moyennes à fortes. Le ou les phénomènes ont une forte probabilité d'apparition.
NATURE DE L'ALEA
Mouvements à intensité moyenne à forte
DÉCLARÉ
ANCIEN
ACTUEL
POTENTIEL
Glissement
Glissement banc sur banc
Glissement de versant
Effondrement
Eboulement en masse
Chute de blocs
Chute de pierres
Eboulement banc sur banc
Eboulement de versant
Ravinement
Coulée
Mouvements à faible intensité
Affaissement
Fluage
Reptation
Ravinement léger
Zones de réception
Zones exposées aux actions secondaires des phénomènes (Glissements - Eboulements).
Dans la zone exposée on rajoute la lettre r à celle du phénomène et l'indice du niveau du risque, ex. : Gr 3 risque moyen de réception d'un glissement.
Ligne d'arrachement
QUALIFICATION DE L'ALEA
NE : Zone d'aléa nul ou négligeable sans contrainte particulière.(=Niveau d'aléa 1)
I : Zone d'aléa mal déterminé où existe une présomption d'occurrence de phénomène mais où le diagnostic ne pourra être définitivement porté qu'après une étude complète qui dépasse en général très largement le cadre parcellaire ou de bâtiments courants.
L : Zone exposée à un aléa limité où la construction et l'occupation du sol nécessitent la mise en place de confortatives pour supprimer ou diminuer très fortement l'aléa. L'ampleur géographique ou des phénomènes permet en général d'effectuer l'étude et la mise en place des parades sur une aire géographique réduite dont les dimensions sont proches du niveau parcellaire moyen ou de bâtiments courants. Les confortements devront tenir compte des aléas anthropiques générés par l'occupation des sols.
GA : Zone exposée à un aléa de grande ampleur où la stabilisation ne peut être obtenue que par la mise en oeuvre de confortatives intéressant une aire géographique importante dépassant très largement le cadre parcellaire ou celui de bâtiments courants (ensemble d'un versant par exemple) et dont les coûts seront en conséquence élevés.
M : Zone exposée à un aléa majeur où aucune parade n'est techniquement possible en l'état actuel des connaissances.
Dans cette étude, ne sont pas pris en compte l'aléa sismique, l'aléa inondation (sont les phénomènes hydrauliques, dans les vallons, liés à des intempéries exceptionnelles) et les laves torrentielles.
La précision du zonage est étroitement dépendante de celle du fond de plan fourni.
Qualification de l'aléa
GA : grande ampleur
L : limité
NE : nul ou négligeable
ROCA CUNA
Gias de Plan Tendasque
Plan Tendasque
LAC DE CASTERINO
Les Mesches
la Miniere de Valaura
LAC DES MESCHES
Gias Viore Inf.
Gias du Taupé
Rochers de la Gardiole
POINTE DE VERGOU
Mairie Cab.
Mairie Inf. Gr.
Gr.s des Couvents
Torrent
Pisane
Bieugne
Avrayre
MONT BONSAPEL
Rouige
Côte
Granile
Côte de Paisanin
Nauqun
Cioto du Gias
Cioto Gr.s
Col de Tate
CIME DE CORVO
Bois de la Celle
Loubaira
Col de Loubaira
Chiapère
Figale
Maison de Retraite
St Valentin
la Brigue
Ste-Anne
Col de Boselia
CIME DE DURASCA
Vallon de Neuvora
Vallon de Roya
Vallon de Bieugne
Vallon de Paisanin
Vallon de Celle
Vallon de Valaura
Vallon de Sapelle
Vergou
Les Prais
Chemin de Valaire
Chemin de Sapelle
Chemin de Casterino
Chemin de Bieugne
Chemin de Loubaira
Chemin de Ste-Anne
Chemin de Figale
Chemin de Roya
Chemin de Neuvora
Chemin de Paisanin
Chemin de Celle
Chemin de Cougne
Chemin de Forcée
Chemin de Côte Vieuxon
Chemin de Granile
Chemin de Rouige
Chemin de Avrayre
Chemin de Bieugne
Chemin de Casterino